

PROCEZ VERBAL CONSEIL D'ECOLE n°3

2^{ème} TRIMESTRE 2020-2021



Jeudi 24 juin 2021 – Section primaire du Lycée Alexandre Dumas, Moscou – 16h30

Remerciement aux participants de leur présence :

- Les représentants des enseignants
- Les représentants des parents d'élèves
- Les personnes siégeant avec voix consultative
- Les invités

Présents :

Monsieur Loïc PARIS, directeur de la section primaire
Madame Sarah HINQUE, représentante des enseignants
Madame Sylvie BRUILLOT, représentante des enseignants
Madame Magali CHARBONNEL, représentante des enseignants
Madame Rachel NORMAND, représentante des enseignants
Madame Sylvie ZYDEK, représentante des enseignants
Monsieur Sylvain RISS, représentant des enseignants
Madame Nathalie PARIS, représentante des enseignants
Monsieur Simon PERREAULT, représentant des enseignants
Madame Aurélie ROYON, représentante des enseignants
Madame Youlia TSAGARELINA, représentante des enseignants
Madame Aliona VASSILIEVA, représentante des enseignants
Madame Sacha VIGUILLANSKAIA, représentante des enseignants
Madame Lara OVSIANIKOVA, représentante des enseignants
Monsieur Jim PALFI, représentant des enseignants
Madame Euryale CHATELARD, représentante des parents d'élèves
Monsieur Nicolas DEFLERS, représentant des parents d'élèves
Madame Petra HRASKO, représentante des parents d'élèves
Madame Sophie MALAC, représentante des parents d'élèves
Monsieur Cyril PACARY, représentant des parents d'élèves
Madame Dabia ROUX, représentante des parents d'élèves
Madame Celine SABATIER, représentante des parents d'élèves
Madame Katia GAUTIER, représentante des parents d'élèves
Madame Amélie GIBOIN, coordonnateur de la section primaire, site Ivan Bounine

Excusés :

Monsieur Nicolas RUELLAN, Proviseur du Lycée Alexandre Dumas
Monsieur Eric BERENGER-BOYELDIEU, Directeur administratif et financier
Madame Claire VENTRE, Inspectrice de l'Education nationale en résidence à Berlin
Madame Claire LEBAS, représentante des parents d'élèves
Madame Julia De COUTARD, représentante des parents d'élèves

Absent :

Monsieur Fabrice MABILLE, représentant des enseignants
Monsieur Nicolas BORDRY, représentant des parents d'élèves

Monsieur Vincent BREUCQ, représentant des parents d'élèves
Monsieur Jean-Christophe CATTIN, représentant des parents d'élèves
Monsieur Jean-Emmanuel DE WITT, représentant des parents d'élèves
Madame Daria TCHOUKOLOVA, représentante des parents d'élèves

Lecture de l'ordre du jour :

- 1 – Désignation d'un secrétaire de séance et d'un secrétaire adjoint
- 2 – Approbation de l'ordre du jour
- 3 – Approbation du compte-rendu du précédent conseil d'école (PV du 04/02/2021 en pièce jointe)
- 4 – Vie de l'école
- 5 – Rentrée 2021
 - Bilan des inscriptions et réinscriptions
 - Structure et organisation pédagogique
 - Travaux
- 6 – Questions diverses

1 – Désignation d'un secrétaire de séance et d'un secrétaire adjoint

Secrétaire de séance : Madame Euryale Chatelard

Secrétaire adjoint : Madame Katia Gautier

2 – Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des membres présents.

3 – Approbation du compte-rendu du précédent conseil d'école

du 4 février 2021, sera disponible sur le site de l'établissement : <https://lfmoscou.com>

Bandeau du haut > Infos pratiques > Instances

Modifications à porter au compte-rendu :

Point 6.a : Les représentants des parents d'élèves proposent de déplacer les vacances d'hiver d'une semaine vers la fin de l'année, du 26 février au 13 mars 2022, afin d'englober les 7 et 8 mars et éviter ainsi les problématiques d'absentéisme.

Les propositions de suppression du lundi de Pâques férié, le 18 avril 2022, et de réduction de la durée des vacances d'automne à 10 jours, ne sont pas retenues par les membres du conseil d'école.

Point 6.b : Pour information, il est indiqué que les inscriptions pour la rentrée 2021 sont ouvertes depuis le 3 février. Comme les années précédentes, les demandes de réinscriptions seront pointées dès la rentrée des vacances de printemps.

Point 7 : Il est d'usage que les récréations se déroulent à l'intérieur des bâtiments lorsque les températures avoisinent les -15°C.

Le compte-rendu du précédent conseil d'école, modifié, est adopté à l'unanimité des membres présents.

4 – Vie de l'école

a- Fin d'année en EAD (enseignement à distance)

Afin de s'adapter à la situation sanitaire de Moscou, il a été décidé, en concertation avec l'Ambassade, d'arrêter les cours en présentiel le mardi 22 juin. L'enseignement à distance a donc débuté le mercredi 23 juin pour se prolonger jusqu'au mercredi 07 juillet inclus. Les manifestations devant se dérouler avant la fin de l'année scolaire ont été annulées.

Au nom de toute l'équipe de direction et de l'AEFE, le directeur remercie sincèrement les professeurs et personnels pour leur adaptabilité lorsqu'il a été nécessaire de mettre la classe à distance (élèves cas contact, quatorzaine pour la classe entière).

Le directeur remercie également toute la communauté éducative qui a su faire preuve de soutien et reconnaissance durant ces périodes complexes.

Les représentants des parents d'élèves proposent, dans la mesure du possible et si l'enseignement à distance devait reprendre, d'éviter de mettre les classes de niveau maternelle en enseignement à distance. Ils rappellent que les Diestky sad (même âge que les élèves de maternelle) n'ont jamais fermé à Moscou.

b- Protocole de reprise

La CHS, commission hygiène et sécurité, qui s'est tenue le mardi 8 juin a maintenu le protocole sanitaire en vigueur pour la période en cours mais aussi pour la rentrée scolaire. Toutefois, une nouvelle CHS sera réunie avant la rentrée afin d'ajuster le protocole aux nouveaux éléments disponibles.

Pour mémoire, les principaux éléments du protocole sanitaire sont :

- Nettoyage quotidien approfondi avec les produits spécifiques
- Nettoyage en continu durant la journée
- Aération régulière des locaux
- Stocks des produits nécessaires
- Mesures d'éviction en cas de symptômes
- Port du masque pour les personnels et les parents
- Mise à disposition de gels hydroalcooliques
- Adaptation des entrées et des sorties
- Adaptation de la restauration scolaire
- Réunions à distance en visioconférence

c- Livrets scolaires

A la fin de chaque trimestre pour l'école élémentaire et de chaque semestre pour l'école maternelle, le livret scolaire est remis aux parents selon le calendrier ci-dessous, les rencontres avec les parents sont organisées plus particulièrement à cette occasion.

Maternelle	Elémentaire
Vendredi 29 janvier 2021	samedi 12 décembre 2020
	samedi 27 mars 2021
Vendredi 25 juin 2021	samedi 26 juin 2021

10

La proposition de poursuite de scolarité (passage dans la classe supérieure, saut de classe ou éventuellement maintien) a été transmise aux familles le 11 juin 2021.

Dans un délai de 15 jours, la famille fait connaître sa réponse sur cette proposition, l'absence de réponse équivalant à l'acceptation de la proposition.

Cette année, le conseil des maîtres a proposé 2 maintiens en CP, 2 maintiens en CE1 ainsi que 2 passages anticipés (GS et CM2)

d- Certification Delf Prim' et Cambridge

Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, nous avons pu maintenir les certifications en langue vivante proposées aux élèves du 1er degré :

CE2 : DELF Prim à l'Institut Français de Russie / Moscou

Objectif : doter les élèves étrangers d'un document attestant de la validation d'un niveau de Français, diplôme internationalement reconnu.

Public visé : les élèves de nationalité étrangère du niveau CE2 (CM1 pour cette année).

Préparation aux examens par l'unité FLScO.

Niveau visé : A2 sur les quatre compétences langagières (compréhension de l'oral, production orale, compréhension des écrits, production écrite).

Dans le contexte particulier de cette année scolaire, cette certification a été réservée aux élèves candidats de l'an dernier et n'ayant pas pu passer l'épreuve en raison du confinement.

9 élèves ont passé le test, 8 élèves l'ont réussi.

Calendrier : l'examen a eu lieu le 10 avril 2021.

CM2 : Cambridge English Young Learners à l'International House BKC

Objectif : doter les élèves d'un document attestant de la validation d'un niveau d'anglais.

Public visé : les élèves de niveau CM2.

Niveau visé : proposition de passage à l'un des trois degrés de certification (starters / movers / flyers) par l'enseignant chargé des cours selon le niveau de l'élève et ses chances de réussite.

20 élèves ont passé le test, 19 élèves l'ont réussi.

Calendrier : l'examen a eu lieu le 3 avril 2021.

6 – Rentrée 2021

a- Inscriptions, réinscriptions

Tous les formulaires en ligne concernant la réinscription ont été retournés mais une part d'incertitude demeure, quant aux effectifs lors de la montée de cohorte, puisque 24 élèves sont encore « susceptibles de partir ». Nous comptons 92% de réinscriptions avec, à ce jour 46 départs confirmés.

L'effectif attendu, pour septembre 2021, s'appuie sur le nombre de nouvelles inscriptions, actuellement enregistrées, et l'effectif minimum ou maximum de réinscriptions en fonction du nombre d'élèves encore susceptibles de partir.

Les demandes d'inscription sont toujours les plus importantes en cycle 1 et cycle 2 avec respectivement 93 et 43 demandes. Le premier degré totalise à ce jour 164 nouvelles inscriptions pour la rentrée, soit 29 de plus que l'an dernier à la même date. Ce qui porte l'effectif prévisionnel maximum à 689 élèves, soit 8 de plus qu'en juin 2020.

Pour la constitution de la structure, trois contraintes s'imposent :

1 – Conserver une maternelle étoffée afin de constituer un cylindre suffisant pour les niveaux d'élémentaire. La réduction de l'effectif en maternelle pourrait entraîner la diminution, à terme, de l'effectif global puisque les demandes d'inscription après la maternelle sont moins nombreuses. Il faut également considérer que plus nos élèves entrent tôt, plus nous avons de leviers pour favoriser une scolarisation en langue française.

2 – Maintenir l'équilibre entre les deux sites.

3 – Scolariser les élèves sur leur site d'affectation.

D : Départ	SD : Susceptible de partir		Minimum réinscrits	Maximum réinscrits	NI2021		Eff min	Eff max
		PS	0	0	49	PS	49	49
3	3	MS	31	34	30	MS	61	64
2	2	GS	55	57	14	GS	69	71
9	4	CP	71	75	23	CP	94	98
9	3	CE1	68	72	13	CE1	81	85
6	3	CE2	111	114	7	CE2	118	121
7	4	CM1	79	83	16	CM1	95	99
10	5	CM2	85	90	12	CM2	97	102
46	24		500	525	164		664	689
8,1%	4,2%		87,6%	91,9%	validés			

Comme par le passé, on peut également s'attendre à des changements de situation professionnelle durant les mois de juillet-août, expliquant d'autres départs ou annulation d'inscription, et pouvant avoir des incidences significatives sur l'effectif global.

Cette année, les tests d'entrée ont concerné 17 élèves et de nouveaux tests seront organisés à la rentrée pour les familles qui feront une demande d'inscription cet été.

b- Structure et organisation pédagogique

L'organisation pédagogique qui en découle doit donc prendre en compte ces paramètres.

Comme cette année, le site Immeuble de France comptera donc 13 sections et le site Ivan Bounine, 15 sections.

	IDF				EIB		
PS				PS			
MS				MS			
GS				GS			
CP				CP			
CE1				CE1			
CE2				CE2			
CM1				CM1			
CM2				CM2			

Tous les dispositifs sont maintenus pour accompagner les élèves dans leur scolarité :

- Une ASEM pour chacune des classes maternelles de la PS à la GS ;
- Intervention dans chaque classe de maternelle dès la Petite Section d'une enseignante de russe ;
- Une documentaliste sur chaque site ;
- Un enseignement de la langue russe par groupes de compétence du CP au CM2 ;

[Signature]

- L'enseignement de l'EMILE en langue anglaise et russe dès le CP ;
- Un enseignant de FLSco pour accompagner les élèves ayant une maîtrise de la langue française encore fragile sur chaque site ;
- L'enseignement de l'anglais dédoublé dès la classe de CP.

Par ailleurs, les conditions d'inscription au Lycée français de Moscou restent les mêmes : le lycée est soumis à l'obligation de répondre favorablement à toute demande d'inscription d'un enfant de nationalité française, cette obligation n'engageant en rien le site de scolarisation. Les autres demandes, si l'enfant est issu du système éducatif français, sont étudiées au regard des places disponibles.

Départs

L'équipe de direction tient à vivement remercier les personnes qui quittent l'école pour leur investissement et leur participation au rayonnement de l'établissement.

Départs : Catherine Kandelaki, Sophie Krgovic, Sarah Hingue

Congé parental : Faty Allem, Yara Verbitskaya

Chantal Gayte réintégrant la structure après un congé parental, la CCPL1 qui se tiendra le 5 juillet permettra de recruter trois professeurs des écoles et un assistant d'éducation.

c- Travaux

Travaux IDF

Restructuration complète de la maternelle : marché infructueux

Rénovation des escaliers envisagée

Travaux EIB

Reprise de tous les plafonds

Peinture des couloirs envisagée

Le 19 mai, à l'école Ivan Bounine, d'anciens enduits de finition se sont détachés d'un plafond et sont tombés dans un couloir. Le principe de précaution nous a conduit à diligenter des travaux immédiats de mise en sécurité bien qu'aucun désordre structurel n'ait été détecté après démontage de tous les faux plafonds de l'école.

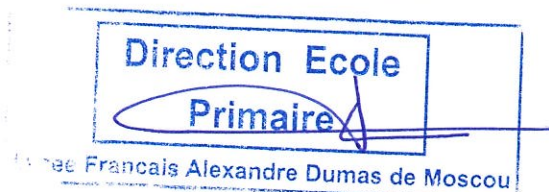
Une entreprise spécialisée se chargera, durant l'été, de remplacer tous les anciens plafonds en utilisant des matériaux et des techniques modernes.

7 – Questions diverses

Aucune question n'a été formulée par les représentants des parents d'élèves en amont du conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

M. Loïc PARIS,
Directeur de la Section Primaire



Madame Euryale Chatelard
Secrétaire de séance du Conseil d'Ecole

Madame Katia Gautier
Le secrétaire de séance adjoint